L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Notre Devise: "JE CRAINS DIEU, CHER ABNER, ET N'AI POINT D'AUTRE CRAINTE" - *Racine*

VOL. XIV — NO 50 Sudbury, Ont. le 7 juin, 1956.

Adoption du projet relatif au gazoduc

Les libéraux jubilent

Après trois semaines de débat, plus de soixante votes, plusieurs scènes violentes, une myriade de discours et quatre recours au "bâillon", les Communes ont finalement adopté, aux petites heures hier, le bill du pipe-line.

La fin fut, à vrai dire, une sorte d'apothéose parlementaire. Il n'y eut aucun tumulte. La belle humeur régnait. Les spectateurs, qui faisaient la queue par centaines aux portes des galeries bondées, furent désappointés s'ils s'attendaient à quelques bagarres. Ils furent cependant rassurés s'ils avaient craint, comme on l'a crié si fort, que la démocratie et le parlement étaient morts au Canada.

Par un vote de 143 à 52, le grand sujet de contreverse depuis trois semaines, le fameux "pipe-line" vient d'être approuvé par le gouvernement. Au milieu des clameurs de l'opposition, le bill si discuté a finalement réussi à se faire accepter. Il autorise le gouvernement à prêter la somme de $80,000,000 à la compagnie Trans-Canada Pipe-Lines afin de défrayer une partie du coût de construction du gazoduc qui s'étendra de l'Alberta à Montréal.

Au moment où l'on prenait le dernier vote, hier, et que la coalition des libéraux et des créditistes battait la minorité conservatrice et cécéfiste, les députés ont ovationné, selon leur appartenance, le premier ministre, M. St-Laurent, le ministre du Commerce, M. Howe, le parrain du bill et M. Harris, le ministre des Finances qui a dirigé la procédure depuis le commencement du débat, ou bien les leaders conservateur et CCF, MM. Drew et Coldwell, ainsi que les deux stratèges de l'opposition, M. Stanley Knowkles, député CCF de Winnipeg-Nord-Centre, et M. Davie Fulton, député conservateur de Kamloops.

Le Sénat n'a pris que 10 minutes pour passer le bill en première lecture. Toutefois, il devra le passer en lecture finale aujourd'hui au plus tard pour rencontrer la date-limite fixé par le gouvernement.

Pour avoir un idée de la tempête qu'a suscitée ce bill, rappelons que 70 prises de vote ont été effectuées, ce qui établit un record sans précédent. Sont incluses dans ce nombre les 4 votes de formeture que le gouvernement à forcés pour bloquer les manoeuvres de l'opposition, à chaque étape du débat.

A la fin du débat orageux, le chef de l'opposition, l'Honorable George Drew lança une flèche de Parthe en disant: "La lutte pour la liberté parlementaire vient de commencer."

Une vedette du débat relatif au pipe-line

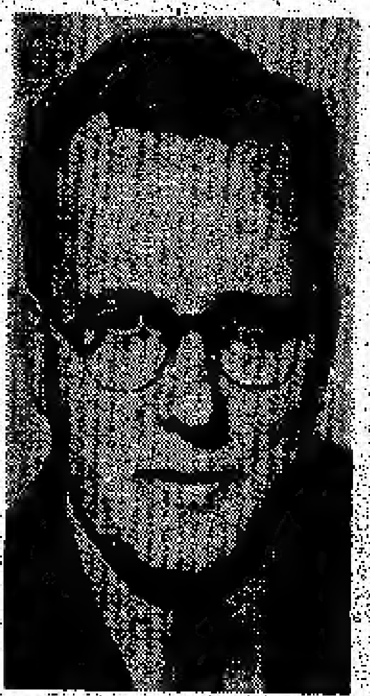

(Central Press Canadian)

Le sensationnel débat concernant le pipe-line transcanadien, à Ottawa, a mis en vedette M. Carl Nickle, député conservateur de Calgary, qui s'est écarté de son parti pour voter avec la majorité libérale. Alors que les conservateurs considèrent cette transaction comme une capitulation aux intérêts américains, M. Nickle a affirmé que ce pipeline sera un bienfait pour le Canada, et a loué le gouvernement libéral d'y consacrer de l'aide financière. Il a conclu en disant qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections, et l'on assure que de la sorte le parti conservateur ne votera pas son exclusion.

Coup D'oeil

le Passant

On n'a jamais construit autant d'hôtels à travers le monde que de ce temps-ci. C'est que les gens n'ont jamais autant voyagé et que le tourisme est devenu une source importante de revenus pour un très grand nombre de pays. En Angleterre seulement, on construira de nouvelles hôtelleries au coût de $60 millions au cours des cinq prochaines années.

★ ★

Le gouvernement de la Chine rouge...

... annonce que "l'uniforme de la libération"....

... obligatoire jusqu'ici pour les hommes comme pour les femmes,...

... ne sera bientôt plus de rigueur, du moins pour les femmes, qui seront invitées dans un prochain avenir, à se choisir une toilette à leur goût parmi deux ou trois douzaines de nouveaux modèles "autorisés".

Les Canadiens peuvent se considérer chanceux de ne pas vivre sous l'égide de la République du Peuple. Quant aux Canadiennes, j'imagine qu'elles verraient d'un fort mauvais oeil que cela devienne une des fonctions de notre gouvernement fédéral de leur dicter de quelle façon elles devraient se vêtir.

★ ★

Il n'est pas toujours sage d'augmenter continuellement la production d'une denrée quelconque et l'Amérique du sud s'en aperçoit un peu plus chaque année. En effet, on s'attend à ce que la surproduction du café entraine bientôt un déclin désastreux des prix, à moins qu'on trouve remède à cet état de choses. Evidemment, on aurait pu s'en aviser plus tôt.

★ ★

Si l'on veut un exemple de plus de la valeur de la publicité dans les journaux, on le trouve dans le fait que par suite de la grève des employés des journaux de Détroit, les ventes des grands magasins de cette ville ont enregistré une diminution de $35 millions au cours du mois de décembre 1955...

L'enquête faite par l'Université du Michigan a encore démontré que même si les conditions générales sont bonnes, les clients ne gravitent pas pour cette simple raison vers les magasins. Il faut encore qu'ils y soient attirés par la publicité et, particulièrement, par celle faite dans les journaux.

★ ★

Lu dans une revue française au sujet de l'arrivée de Mlle Grace Kelly à Monaco: "La population monégasque s'attendait à voir un joli minois: elle n'a vu qu'un énorme chapeau..."

La police récupère $90,000 à Boston

Le FBI et la police de Boston ont mis la main sur une autre partie de l'argent qui avait été volé au cours du sentionnel hold-up de la compagnie Brink's. Les policiers fédéraux et ceux de la ville de Boston ont saisi une somme variant entre $70,000 et $90,000.

Cette saisie a été effectuée au cours d'un raid dans la cave d'une maison de chambres du sud de la ville.

Les policiers disent qu'ils ont été obligés de faire tomber un faux mur pour pouvoir s'emparer de l'argent, lequel était enveloppé dans de vieux journaux et des sacs de plastique.

Seize liasses de billets de grosses coupures étaient enveloppées dans les journaux et huit dans les sacs de plastique.

Deux hommes ont été arrêtés et conduits au quartier général de la police de Boston, pour interrogatoire. La police a identifié l'un des deux prévenus comme étant Edward (Whimpy) Benneth, de Boston.

Les policiers ont laissé entendre que ces arrestations sont le résultat de renseignements qu'ils ont obtenus de Jordan Perry, Jr, 31 ans, un maçon, arrêté à Baltimore dimanche soir. On croit qu'au moment de son arrestation Perry avait$ 4,635 provenant de l'argent volé au cours du hold-up de Brink's.

Cheveux $1.25 la tête

Alléguant l'élévation du prix des lotions, de la main d'oeuvre, des loyers, etc., l'association des barbiers vient de porter la coupe de cheveux à $1.25. Elle était de $1.00 Les nouveaux taux ont été mis en vigueur lundi et s'appliqueront à tous les barbiers demeurant dans un rayon de 45 milles autour de Sudbury

Nombre de personnes se proposent de parer le coup en s'achetant des tondeuses à main ou électriques. Celles-ci se vendent depuis quelque temps comme des petits pains chauds, à des prix allant de $4.00 à $14.00. Ainsi une foule de gens s'initieront au métier et appartiendront à la famille sans cesse grandissante des hommes à tout faire et des "do-it-yourself." Pour voir si l'on réussit il n'y aura qu'à regarder les têtes ... cela nous fera-t-il lever les cheveux ? ?

Le conseil offrirait $45,000 pour le terrain de la Palm Dairies

Mardi soir, les membres du conseil municipal ont recommandé à l'unanimité l'achat du terrain de la Palm- Dairies, situé entre les rues Minto et Drinkwater. Bien qu'on ne sache pas au juste ce qu'on veut en faire, il fut proposé qu'on fixe un rendez-vous avec les officiers de la compagnie afin de négocier l'achat du terrain de faire une offre de $45,000.

Le conseil a de plus supporté une recommendation de la commission de contrôle à l'effet que la transaction soit faite sur une base de vente tout simplement et ne comporte pas d'échanges de terrains ou autres marchés semblables.

Il semble bien que la propriété pourrait servir de terrain de stationnement ou de site pour le futur hôtel de ville.

LES MANUFACTURIERS EN CONGRES A TORONTO

Des industriels canadiens venant de toutes les parties du pays se réuniront au cours des trois prochain jours à l'occasion du 85e congrès annuel de l'Association des manufacturiers canadiens. Quelque 2,000 délégués sont attendus au congrès. Plus de 40 orateurs porteront la parole et des discussions sur divers sujets, dont les relations entre employeurs et employés, auront lieu.

La politique française en Afrique du Nord approuvée par 271 voix contre 59

L'Assemblée Nationale française a accordé à M. Guy Mollet un vote de confiance après un long débat sur la politique en Afrique du Nord. Le vote officiel fut de 271 contre 59. Il y eu environ 200 abstentions.

Le vote a été pris sur une résolution approuvant toute la politique financière, économique et étrangère du gouvernement plus sa politique sur les questions algérienne, tunisienne et marocaine.

Le premier ministre socialiste n'a rallié que les factions centristes de l'assemblée à son appui.

Les communistes se sont abstenus par suite de leur mésentente avec la politique du gouvernement d'utiliser de fermes mesures militaires dans ses efforts pour mettre fin à la rébellion nationaliste algérienne qui dure depuis 19 mois.

Autre abstention

Le groupement des paysans indépendants s'est abstenu presque en entier. Les députés de cette faction sont en faveur du programme algérien de M. Mollet mais s'oppose à l'indépendance des protectorats de Tunisie et du Maroc.

L'Assemblée a passé toute l'après-midi à critiquer les actes du premier ministre. Les députés ont ensuite ajourné pour des caucus et pour permettre à quelques membres d'assister au diner officiel offert au roi Paul et à la reine Frédérika, de Grèce.

Les 271 votes accordés à M. Mollet représentent un peu moins de la moitié du nombre des membres de l'Assemblée, qui compte 595 sièges.

Dans son dernier appel, M. Mollet a demandé aux députés de lui accorder une "deuxième investiture". Mais il a ajouté: "Si vous ne renversez pas le gouvernement vous lui permettrez de poursuivre toutes les phases des travaux qu'il a entrepris."

Les communistes

M. Waldeck Rochet, qui a annoncé l'abstention des communistes, a déclaré que M. Mollet avait créé un "vote de confusion" en plaçant le sort de toute sa politique dans la même résolution. La politique de guerre en Algérie ne peut se concilier avec la politique qui accorde l'indépendance à la Tunisie et au Maroc, dit-il.

S'il n'était question que de l'Algérie, dit-il, les communistes voteraient contre le gouvernement. S'il n'était question que de la Tunisie et du Maroc, ils voteraient pour le gouvernement. Mais puisque les deux problèmes ont été réunis les communistes ne peuvent que s'abstenir.

Au Royaume de la Femme

A table

PAR

—Ida Bailey Allen

Qui que vous soyez, riche ou pauvre, il est inconcevable que vous n'ayez pas toujours chez vous une jarre à biscuits bien remplie.

Les biscuits préparés à la maison sont toujours un régal, à toute heure, avec du thé chaud ou glacé, ou du café. Et pour les enfants, qui mangent si souvent, quoi de mieux que des biscuits avec un verre de lait ? Quant aux maris, même s'ils n'en soufflent mot, on se fait aimer d'eux en leur offrant de ces biscuits, notamment le soir, en regardant la télévision, ou avant d'aller au lit.

LE DINER DE DEMAIN

Cocktail aux tomates et au raifort (horseradish)
Fèves lima au four
Saucisses grillées
Salade aux oeufs et aux légumes cuits
Sauce à la rhubarbe
Biscuits à la mélasse et aux noix
Café Thé Lait

Toutes mesures à ras de cuiller. Recettes pour servir de 4 à 6 personnes.

Salade aux oeufs et aux légumes cuits: Il faut 1½ tasse de chaque légume suivant: betterave tranchée, fèves vertes, céleri pascal haché. Le tout cuit. Utiliser des légumes qu'on a en restes, ou cuire chaque légume séparément dans 1 pouce d'eau salée, de façon qu'il ne reste pratiquement pas d'eau quand le légume est cuit, et qu'il ne soit pas nécessaire de l'égoutter.

Assaisonner encore chaud avec ¼ de tasse de French dressing non sucré. Refroidir. Pour l'arrangement, d'abord déposer 4 tasses de laitue coupée avec ¼ de tasse de French dressing et couvrir un bol à salade. Y disposer les légumes en trois sections. Séparer avec des oeufs cuits dur en quartiers.

Au centre de la salade, déposer une tranche de tomate couronnée d'une olive noire. Autour du bol, 6 olives noires.

On peut aussi utiliser des oeufs farcis au piment. En voici la préparation:

Cuire dur six oeufs. Enlever l'écaille; couper les oeufs dans le sens de la longueur. Gratter les jaunes et piler avec deux cuillerées à table de piments verts doux qu'on a hachés finement, ¼ de cuillerée à table de moutarde et 1 cuillerée à table de mayonnaise. Tasser dans les blancs d'oeufs et faire froidir.

Biscuits à la mélasse et aux noix:

Mélanger ½ de tasse de beurre ou de margarine, 1 tasse de sucre, 1½ tasse de mélasse, ¼ de tasse de vinaigre et ½ de tasse d'eau.

Tamiser 6 tasses de fleur enrichie, 1½ cuillerée à table de cannelle, 1½ cuillerée à table de poivre 1½ cuillerée à table de gingembre, 1 cuillerée à table de soda à pâte et 1 cuillerée à table de sel. Ajouter une tasse de noix. Mélanger à la mélasse. Faire froidir durant une heure.

Rouler sur une surface légèrement saupoudrée de fleur en couche d'un tiers de pouce d'épaisseur. Couper avec un moule à biscuits de 3½ pouces; placer sur des feuilles à four huilées. Frotter avec un blanc d'oeuf non battu; saupoudrer avec des noix hachées. Cuire au four à 375 degrés durant 12 à 15 minutes. On aura environ 30 biscuits.

LA RESISTANCE AUX RHUMES

En augmentant sa résistance il est souvent possible de passer l'hiver sans ces rhumes qui affligent habituellement les gens pendant la saison froide. L'alimentation compte beaucoup dans l'état de la santé. Aussi, suivre un régime rationnel aide à renforcer l'organisme. L'air pur est utile, ainsi que la marche au grand air. Il est indispensable aussi de prendre un repos réparateur: la plupart des gens ont besoin de huit heures de sommeil par nuit.

Marguerite d'Youville à la radio

Autour du tombeau de Mère d'Youville qui fonda la communauté des Soeurs Grises, on peut voir les tombes des premières religieuses et des supérieures générales. La crypte de la chapelle à la maison-mère, rue Dorchester, est devenue le deuxième cimetière de la communauté. Ici Madame Charlotte Boisjoli, qui interprète le rôle de Mère d'Youville, regarde les tombes des premières religieuses défuntes. Elle médite ainsi sur la descendance spirituelle de cette fondatrice qui fut, aux origines de Montréal, la mère des pauvres et des orphelins.

L'émission des Fondateurs de l'Eglise Canadienne sur "MARGUERITE D'YOUVILLE", passe sur les postes du réseau français de Radio-Canada, tous les dimanches, à midi et trente, heure normale de l'est.

La mode

LES COUTURIERS accordent de plus en plus d'importance à l'aspect arrière de leurs créations. Voici, par exemple, un modèle de robe estivale où la monotonie du dos est rompue par une incrustation que couronne une boucle. Cette robe est de toile noire et de guingan carrelé noir et blanc.

Courrier de Lysette

Q. — Je sors depuis deux ans avec un jeune homme que j'apprécie beaucoup car il a un bon caractère, une belle situation. Physiquement, il est grand et bien bâti mais il n'est pas très beau. En plus il est un peu gêné et en société parle très peu. Ces travers m'empêchent de penser sérieusement à faire des projets d'avenir. Croyez-vous que cela peut être suffisant pour nous empêcher d'être heureux? INQUIETE.

R. — Oui, vous empêcher "vous" et "lui" par ricochet d'être heureux car vous vous attachez à des détails, des insignifiances et je me permets même de vous dire que ce n'est pas digne d'une femme intelligente. Lire une lettre comme la vôtre nous fait littéralement tomber des nues. Je ne vous en dis pas davantage.

Q. — J'ai une jolie bouteille qui contenait de l'eau de Cologne. Comment enlever l'odeur dont elle est imprégnée. PETIT CAPRICE.

R. — Emplir à moitié d'eau salée et agitez. Si cela ne suffit pas, le même traitement avec de l'eau additionnée de 10 pour cent d'acide sulfurique devrait apporter un bon résultat.

Q. — Que puis-je offrir à un ami pour son anniversaire. Je ne travaille pas et ne puis donc pas disposer d'une bonne somme et de plus je ne voudrais pas qu'il se doute que je l'aime car je ne connais pas ses sentiments à mon égard. BRUNETTE ANXIEUSE.

R. — Si c'est vraiment là le fond de votre pensée, pourquoi songer à offrir un cadeau à cet ami? Une jeune fille n'est jamais tenue à le faire, même à titre de réciprocité. Il est admis qu'elle fasse de petits cadeaux à son fiancé, mais même en ce cas, ce n'est nullement une obligation.

LYSETTE.

NE VOUS INQUIETEZ PAS si vous avez des invités à dîner et que votre budget ne vous permet pas d'acheter des fleurs fraîches pour la table. Une petite statuette peut servir de centre de table. Un animal ou un oiseau en porcelaine fait très bien. Puis vous placez autour de jolies feuilles de lierre, de chrysanthème, ou autres plantes domestiques.

★ — ★

POUR GARDER PROPRES et sans odeurs les boîtes métalliques qui servent à transporter les collations, on les lave avec soin et on les fait sécher à l'air, de préférence au soleil. On peut les doubler de papier ciré pour empêcher les miettes de s'accumuler dans les coins.

Ensemble nuptial appareillé en or avec montures en queue de poisson et 11 diamants étincellants.

Prix spécial $115.00

pendant une période limitée

Où avez-vous déjà vu tant de valeur? Figurez-vous, 11 beaux diamants de qualité . . . 5 sur la bague de fiançailles et 6 sur le jonc . . . tous sertis dans des montures ravissantes finies en queue de poisson . . .

Réalisez vos désirs les plus exigeants à un prix beaucoup plus bas que vous ne pensez!

Conditions faciles qui se plieront à votre budget

J. E. BLAIS LTEE

Diamantaire

65 Elm Est Tél. OS 5-7310

Nous Les Jeunes

Devise: *Vers les Cimes*

"Le Centre Des Jeunes organisé par et pour les jeunes est une école pratique de formation sociale."

Directeur: *Jacques Groulx*

Rédacteurs: *André Beauparlant*
Béatrice Doyle
Anita Chevrier
Claire Lamothe

Rédigé: *par Le Centre Des Jeunes*
40 rue Beech, Sudbury, Ontario

LA CONFIANCE: MOYEN EFFICACE VERS LA PERFECTION

La confiance est une disposition favorable de l'esprit qu'a une personne envers une autre.

Cette confiance doit être fondée: c'est à dire basée sur la connaissance de la nature humaine et non pas naïve et par le fait même illogique.

Si elle est fondée et si elle se base sur une connaissance de la nature humaine, elle sera logique, réelle et toujours sincère; donc un stimulant pour celui qui la reçoit à toujours se dépasser.

Ce sont là les conditions pour que la confiance soit un moyen efficace dans notre poursuite d'une certaine perfection dans quelque domaine que ce soit.

Pour être efficace la confiance doit être fondée. Voici un exemple qui parviendra peut-être à illustrer clairement ma pensée: Dans les cadres du Centre des Jeunes, je confie à Jean-Pierre la vente des billets pour une soirée récréative. Jean-Pierre est un jeune homme qui m'a prouvé à maintes reprises qu'il ne peut pas gérer avec succès une telle vente de billets: À la danse de Noël, ses comptes ne balançaient pas. Au Réveillon du Jour de l'An, cinquante billets se sont perdus. À la St Valentin les billets distribués pour la vente ne sont revenus qu'un mois plus tard; pas moyen de vérifier quoique ce soit.

"Espèce de nigaud me direz-vous, et avec raison; choisis un autre vendeur." Dans l'exemple que je viens de citer, la confiance que je manifeste à Jean-Pierre est illogique; ça saute aux yeux. Cette confiance ne sera pas efficace parce qu'elle n'est pas basée sur une connaissance vraie de la nature humaine et l'erreur appartient à celui qui fait le choix.

Si par contre, pour continuer avec le même exemple, notre Jean-Pierre est un gars responsable, méthodique; l'ami de tout le monde et qui en plus a déjà fait ses preuves dans ce domaine, la confiance que je lui manifeste en lui assignant la vente des billets pour une soirée récréative, cette confiance, dis-je, sera fondée. J'aurai fait en le choisissant un choix judicieux et sage. Ce choix est logique, donc la confiance que je mets en Jean-Pierre est réelle: elle est aussi sincère parce que je me sens sûr et je n'ai plus d'inquiétude en ce qui regarde le rapport financier.

J'ai affirmé au début qu'une confiance fondée, réelle et sincère devrait être pour celui qui la reçoit un stimulant à toujours se dépasser.

Je continue toujours avec mon Jean-Pierre. Jean-Pierre depuis six mois a réalisé quatre grands succès dans le domaine de la vente des billets pour une soirée récréative. Alors, vous comprenez que mon Jean-Pierre qui était déjà populaire, commence à se considérer comme un personnage important: sa confiance en lui-même augmente et il vous affiche une belle assurance. De cette situation, deux conséquences possibles: 1. Notre Jean-Pierre peut entreprendre de sa propre initiative une vente de billets pour une organisation plus grande ou, une autre responsabilité dans la même organisation; il poursuivrait en ce premier cas, son perfectionnement personnel. Deuxième conséquence possible, c'est que notre ami avale la pilule de ses quatre succès et de la confiance qu'on lui manifeste, et qu'il s'endorme sur ses petits lauriers. Ici, le problème s'aggrave et il faudrait que Jean-Pierre tienne compte des quelques conseils que je viens de donner ici et qu'il s'efforce de ressentir pour ses dirigeants, la confiance telle que décrite dans mon exposé du début; c'est à dire: confiance fondée, confiance sincère et sentie, confiance, stimulant efficace vers la perfection.

Jacques GROULX

Bijouterie

F. A. Papineau

La seule bijouterie du "Moulin à Fleur"
offre les services de ses orfèvres suisses experts en

REPARATIONS DE MONTRES

TOUT TRAVAIL GARANTI POUR UN AN

465 avenue Notre Dame — Tél.: OS 6-6555

Comité de coordination

Dimanche, le 3 juin avait lieu en l'école de la paroisse St Vincent de Paul de North Bay l'assemblée du comité de coordination des Centres de Jeunes de l'Ontario.

Aux douze Centres déjà membres de ce comité s'ajoutait un représentant de Toronto et un autre de Windsor.

Les présentations se firent d'une façon amicale et familière, et dès le premier contact tous les délégués se sentirent à l'aise les uns abec les autres. Tous réalisèrent l'importance de cette réunion et les conversations révélèrent que tous avaient dû faire des sacrifices pour y assister de là la sincérité et la confiance qu'ils s'inspiraient réciproquement. On sentait qu'on avait à faire à des jeunes sérieux, mus par des convictions solides et un idéal élevé: c'est à dire l'unité des jeunes de l'Ontario dans un but d'entr'aide en formation par des échanges d'idées d'expériences et par une coopération aussi entière que possible.

Le but de cette réunion était d'orienter les activités des Centres vers la formation de leurs membres sous les quatre aspects suivant: LE RELIGIEUX, par une enquête locale de chaque Centre sur la situation religieuse des jeunes dans son milieu. Chaque Centre devra apporter à RENCONTRE '57, des solutions possibles aux problèmes révélés par leur enquête.

LE CULTUREL par l'art dramatique: chaque Centre organise sa troupe de théâtre. Toutes ces troupes participeront à un festival éliminatoire dont la finale aura lieu à la RENCONTRE '57.

LE SPORTIF par l'organisation d'un tournoi provincial de ping pong. Ici aussi chaque Centre organise son tournoi local afin de pouvoir présenter son champion à la RENCONTRE '57, où aura lieu la finale.

LE SOCIAL par le folklore: Chaque Centre s'engage à organiser une troupe de folklore qui se préparera au cours de l'année et qui présentera un numéro spécial à la RENCONTRE '57.

Nous sommes certains qu'un tel programme suivi de près par chacun des Centres itéressés saura donner à la jeunesse canadienne française de l'Ontario cet esprit de collaboration qui mène à l'UNITE, et saura produire d'autres fruits féconds dans les éléments de formation mentionnés plus haut, à saboir: le religieux, le culturel, le sportif et le social.

AJOUTEZ... UN GRAIN DE SEL

par Anita Chevrier

Retraite des conventines à Villa Maria, au lac Richard. Heureusement qu'elles étaient au lac Richard, car on nous apprend de source sûre que samedi matin leur accoutrement était tout autre chose que formel:.... Après avoir grelotté toute une nuit, il paraît que le pyjama va bien par dessus les jupes, les robes, enfin par dessus tout vêtement que l'on peut avoir... VIVE LE PRINTEMPS ET LE SOLEIL !!!

AU TENNIS: Rénald Chartrand, amateur de tennis, c'est à dire avec le rateau et le rouleau, réclame pour lui, vue sa contribution au tennis, de faire l'ouverture officielle du terrain en jouant contre le champion de l'an dernier. Bonne chance Rénald; mais nous ne pouvons pas voir comment tu peux gagner... avec un rateau..

UNITE DE NOS MEMBRES: On dirait que pour certains, l'UNITE, ça veut dire être UN à l'assemblée générale. D'après les présences à l'assemblée de vendredi le 1er juin on s'achemine vers cet idéal. Nous n'étions pas UN, mais pas beaucoup plus.

★ ★

A tous les dimanches soirs, les jeunes canadiens-français de la ville sont invités à se rendre au Centre pour une soirée récréative organisée par le groupe du folklore. Ceux qui se sont rendus dimanche dernier étaient d'accord à dire que la soirée était des plus réussies. Tous se sont donnés la main. Tous se sont amusés. Nous espérons donc que le groupe augmentera encore cette semaine. Amusons-nous ensemble! "Soyons amis! Soyons unis!".

A l'occasion de la Journée-Rencontre qui avait lieu à Sturgeon Falls cette année, des représentants des différents centres se sont réunis pour la formation d'un conseil inter-centre. Ce conseil se réunira à North Bay, dimanche le 3 juin afin de discuter de la Rencontre '57, qui aura lieu à North Bay.

Pour les jeunes gens de 16 ans

UNE FORMATION DE CHOIX

L'apprenti-soldat reçoit:

- une excellente formation de spécialiste,
- une instruction académique plus poussée,
- une formation militaire appropriée.

Les candidats qui ne parlent que le français sont enrôlés dans l'intendance militaire (RCASC), pour y devenir commis d'administration ou chauffeurs de véhicule automobile. Ceux qui sont bilingues peuvent s'enrôler dans un autre corps, en vue d'y apprendre une des dix-neuf spécialités que l'Armée offre aux apprentis-soldats.

Après l'entrevue, ceux qui sont acceptés reçoivent instruction de se présenter au camp le 11 juillet ou le 14 septembre, selon qu'ils suivent le cours en français ou en anglais. Demandez la plaquette sur le Programme d'instruction à l'intention des apprentis-soldats au centre de recrutement le plus rapproché. Ecrivez, téléphonez ou présentez-vous en personne.

VOTRE ARMÉE

Centre de Recrutement
96, rue Cedar,
Sudbury, Ont.

A56-8A-3

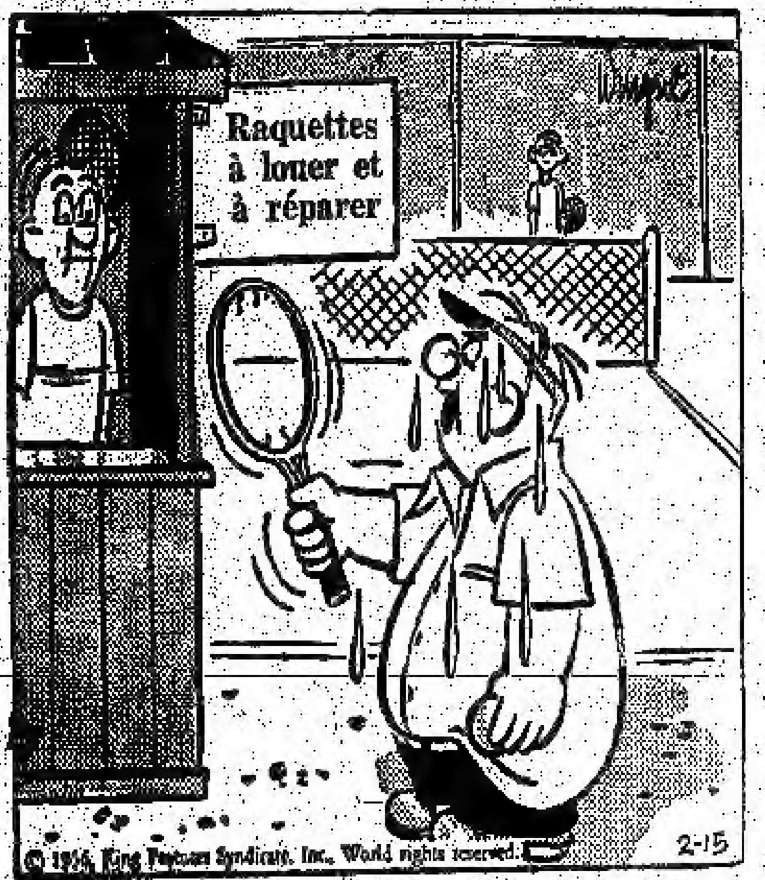

Quelle est l'idée de me louer cette raquette? De[...] une demi-heure, je manque toutes mes balles!

La Page Ouvrière

Collaboration de la "Voix Ouvrière"

ACTION ... et REPERCUSSIONS ...

Nous apprenions par la Presse Canadienne ces jours-ci, que la compagnie Ford congédiait pour un temps indéfini, 750 de ses employés à Windsor, et environ le même nombre à son usine d'Oakville. La raison du congédiement, selon les officiels de la compagnie, est une réduction de la production devenue nécessaire par suite de la demande réduite du marché.

Si on se plaît à ne voir que le côté économique d'une telle situation, c'est clair et précis, mais dans un cas comme celui qui se présente à Windsor et à Oakville peut-on se permettre de ne voir que le point de vue économique tel que présenté? Ne doit-on pas plutôt, au-dessus de cette raison économique exprimée en quelques phrases laconiques, déceler le problème social et humain qui se pose de façon aigüe.

Le travailleur doit-il être au service des puissances économiques au point de leur être asservi comme un instrument quelconque, ou s'il devrait, à cause de sa dignité d'homme et de sa participation à la production, jouir d'une sécurité sociale dont il a besoin et à laquelle il a droit.

Dans une circonstance comme celle qui s'offre à nos yeux, nous croyons que si d'un coté il peut y avoir exigences économiques, il y a aussi les exigences sociales qui doivent être respectées.

Considérons un instant les conséquences immédiates de cette mise à pied pour les travailleurs concernés et leurs familles; imaginons, et ce n'est pas difficile, la position précaire qu'ils sont obligés d'accepter. Après avoir contribué par leur travail au succès de l'entreprise, ces employés sont tout simplement remerciés de leurs services. On leur enlève soudainement l'unique moyen de gagner honnêtement leur vie, sans aucun égard pour leur dignité d'homme, et pour les nécesités que comportent leurs charges familiales.

Nous croyons qu'un régime économique qui permet de telles situations, et elles sont fréquentes, se dirige lentement peut-être, mais sûrement, vers un chaos dont il sera probablement difficile de revenir.

La securité sociale pour les travailleurs est une necessité et un droit. Elle est possible aussi, à condition de redonner au travail sa dignité naturelle dans l'échelle des valeurs.

JEAN-PAUL LANOIE

Le besoin d'une poussée d'organisation syndicale

Dans son adresse aux délégués de la Convention initiale du Congrès du travail du Canada, le 24 avril 1956, le premier ministre St Laurent a dit: "Je pense que l'organisation syndicale devrait se répandre parmi un plus grand nombre d'ouvriers au Canada. Dans l'intérêt de la bonne entente et la bonne politique à suivre, je pense qu'il est désirable d'étendre cette organisation à tous ceux qui la désirent et qui en sentent le besoin".

[illegible] un besoin pressant de syndiquer les ouvriers par tout le Canada, mais nous sommes surtout intéressés à la situation de notre propre district. Il y a un bon nombre d'ouvriers non organisés dans Sudbury et les environs, hommes et femmes, qui sont obligés de travailler pour des salaires de famine.

Un aperçu préparé par la "Workers Education" à Toronto en 19[illegible], a démontré qu'une famille de quatre avait besoin d'un salaire hebdomadaire de $76.89 pour maintenir un standard de vie normal. Le travailleur non organisé, dans plusieurs cas, reçoit à peine la moitié de ce chiffre. Par une organisation propre, le niveau de vie est élevé, la production s'accroît, et les résultats sont que l'ouvrier en profite, et l'employeur aussi; de là, la communauté entière reçoit une "piqûre dans le bras".

D'ordinaire, l'ouvrier organisé ne semble pas réaliser que celui qui n'est pas syndiqué est comme une pierre au cou du mouvement syndical. Un groupe d'employés ne doit pas progresser en laissant en arrière un groupe semblable. Ils doivent tous travailler ensemble.

Il y a obligation morale pour un ouvrier de s'organiser et de voir à élever le standard de vie de sa famille. Le salaire payé aux ouvriers non unis est basé sur le principe de l'offre et la demande;

en tout temps l'employeur paiera son employé le moins possible et n'élèvera son salaire que si la main-d'oeuvre devient rare. Ce

système de l'offre et la demande, est incertain et très injuste. Les salaires varient avec les temps, et l'ouvrier qui reçoit un salaire insuffisant, se voit arracher de sa

personne un subside pour l'industrie qui l'emploie.

La devise de tous les ouvriers organisés devrait être: "Un tort fait à un seul d'entre nous est un tort fait à nous tous"!

PAUL GUERTIN

"Valeur surnaturelle du travail"

Le travail est souvent pénible et il arrive aussi parfois que le morceau de pain qu'il procure soit bien misérable. Le travail, qui occupe la majeure partie de la journée, qui est l'objet des inquiétudes de l'ouvrier et duquel dépend sa subsistance et celle de sa famille, façonne en quelque sorte la pensée du travailleur, crée chez lui une mentalité particulière. Il joue donc un rôle primor-

dial dans la vie. Sans doute, l'ouvrier n'est pas le seul à se soumettre à la loi du travail qui régit la vie de l'homme depuis la chute originelle. "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front". Le prêtre, le professionnel, l'industriel travaillent eux aussi. On ne saurait nier toutefois que le travail de l'ouvrier, dans la vie économique actuelle, revêt un caractère bien marqué.

Par le travail, l'homme domine la matière, humanise la terre; il continue en quelque sorte l'oeuvre de la création, en transformant, en rendant utilisable les biens créés qui furent mis à son usage par Dieu afin qu'il s'en serve pour atteindre sa fin propre. "Qu'il s'agisse de la culture des champs, des emplois rétribués ou des occupations intellectuelles", dit Pie XII, "la vie du travail n'avilit pas les esprits, mais les ennoblit". La tactique la plus anti-

humaine et antisociale est de rendre le travail odieux. Or, en retour, le travail,si la fatique se fait souvent sentir, même âpre et douloureux est pourtant en lui-même beau et ennoblissant parce qu'il poursuit, dans la mesure où il produit, l'oeuvre commencée par le Créateur et la généreuse collaboration de chacun au bien-être de tous. Si le travail a une si haute dignité, il faut donc traiter le travailleur avec considération.

Malheureusement, dans la vie économique moderne, le travail n'a pas la place à laquelle il a droit selon la justice. Pie XII nous dit encore: "L'ouvrier dans son effort pour améliorer sa situation, se heurte à tout un système qui, loin d'être conforme à la nature, est en opposition avec l'ordre de Dieu et avec la fin assignée par Dieu aux biens terrestres." C'est que dans la grande entreprise, telle qu'elle existe actuellement et qui donne le ton au monde industriel, l'efficacité de la machine fournie par le capital, relègue au second rang l'apport du travail, renversant ainsi la véritable échelle des valeurs qui doit s'établir entre les divers agents de la production industrielle.

A l'encontre des prétentions courantes parmi les détenteurs du pouvoir et de la richesse, le pape Léon XIII dans son encyclique "Rerum Novarum" établit des principes clairs, qui devraient servir de guide aux patrons et aux employés. D'abord, il rappelle que l'ouvrier n'est pas un simple agent de production, un outil vivant, dont on peut user et abuser. Il est composé d'un corps et d'une âme, qui ont leurs exigences. Il faut donc entretenir la santé physique du travailleur et préser-

ver sa valeur morale. Il faut lui laisser le temps d'accomplir ses devoirs religieux et de cultiver son esprit. L'organisation du travail doit aussi permettre à l'ouvrier de remplir les obligations et de goûter les joies de la vie de famille. Enfin, comme citoyen, l'ouvrier doit avoir le loisir de se tenir au courant des problèmes qui intéressent la vie de la nation. En un mot, il doit pouvoir vivre en homme libre, destiné à servir Dieu sur terre pour aller au ciel.

Ces revendications énergiques furent renouvelées fréquemment par les successeurs de Léon XIII. Pie XI, considérant les conditions actuelles du travail à l'usine disait: "Contrairement aux plans de la Providence, le travail destiné, même après le péché originel, au perfectionnement matériel et moral de l'homme tend, dans les conditions actuelles à multiplier les occasions de péché: la matière inerte sort ennoblie de l'atelier, tandis que les hommes s'y corrompent et s'y dégradent.

L'employeur doit reconnaître la dignité humaine de l'employé. Loin de se croire assimilé à une machine, le travailleur salarié doit sentir qu'on le considère comme une personnalité intelligente et libre. Il faut donc lui procurer les moyens d'accomplir ses devoirs religieux, ses devoirs de famille et ces devoirs de citoyen.

Il faut avoir égard à sa santé en lui évitant les fatigues excessives, en lui assurant le repos nécessaire, et veillant à ce qu'il soit bien logé et nourri, en lui donnant un salaire convenable. Puisque le travail est voulu par Dieu pour que l'homme vive et se perfectionne, il doit être organisé de manière à procurer la plénitude de la vie.

Jacques GAUTHIER.

Statistiques et nouvelles d'intérêt ouvrier

Il y eut au Canada, au cours du dernier trimestre de l'année 1955, 332 accidents de travail mortels. L'Ontario apparaissait en tête avec 104, dont 20 dans la construction. Avec 15 accidents mortels l'industrie minière occupait la quatrième place. Par tout le Canada, la Construction comptait le plus d'accidents avec un chiffre global de 64. Parmi les 332 personnes que les statistiques nous donnent, 25 décès avaient pour cause le surmenage et les maladies professionnelles.

En comparant les deux premiers mois de 1956 avec la même période de temps l'an passé, on s'aperçoit que le temps perdu à cause des grèves a plus que doublé cette année, soit 12,525 travailleurs touchés par les glèves et 239,654 heures de travail perdues en 1955, comparé respectivement à 21,219 et 573,135 en 1956.

"Nécessité d'une éducation syndicale."

Max Swerdlow, directeur d'éducation du nouveau Congrès du Travail du Canada, a déclaré dernièrement qu'une des choses essentielles pour l'unionisme canadien [illegible] la création d'un collège [illegible] des militants unionistes.

Des institutions semblabes existent déjà dans d'autres pays. La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) par exemple, dirige une telle école a Bierville depuis environ cinq ans. La plupart des militants de cette centrale syndicale, qui comprend plus d'un million de membres, ont déja eu l'occasion de participer a ces cours de formation d'une durée de deux a quatre semaines. On y invite les syndiqués par groupe et chaque cours est adapte a leurs besoins, capacités et niveau d'éducation.

Pour falciter l'éducation des travailleurs, les unionistes chrétiens de France ont présenté au parlement une proposition de loi pour un "congé éducation". D'apres cette loi, chaque travailleur se rendant à une école de de son union, devrait obtenir cinq jours de vacances payés supplementaires, afin que sa situation matérielle ne se ressente pas de l'effort qu'il fait pour parfaire son éducation syndicale, éducation nécessaire a la promotion de la classe ouvrière.

Pénétration vers le pôle nord

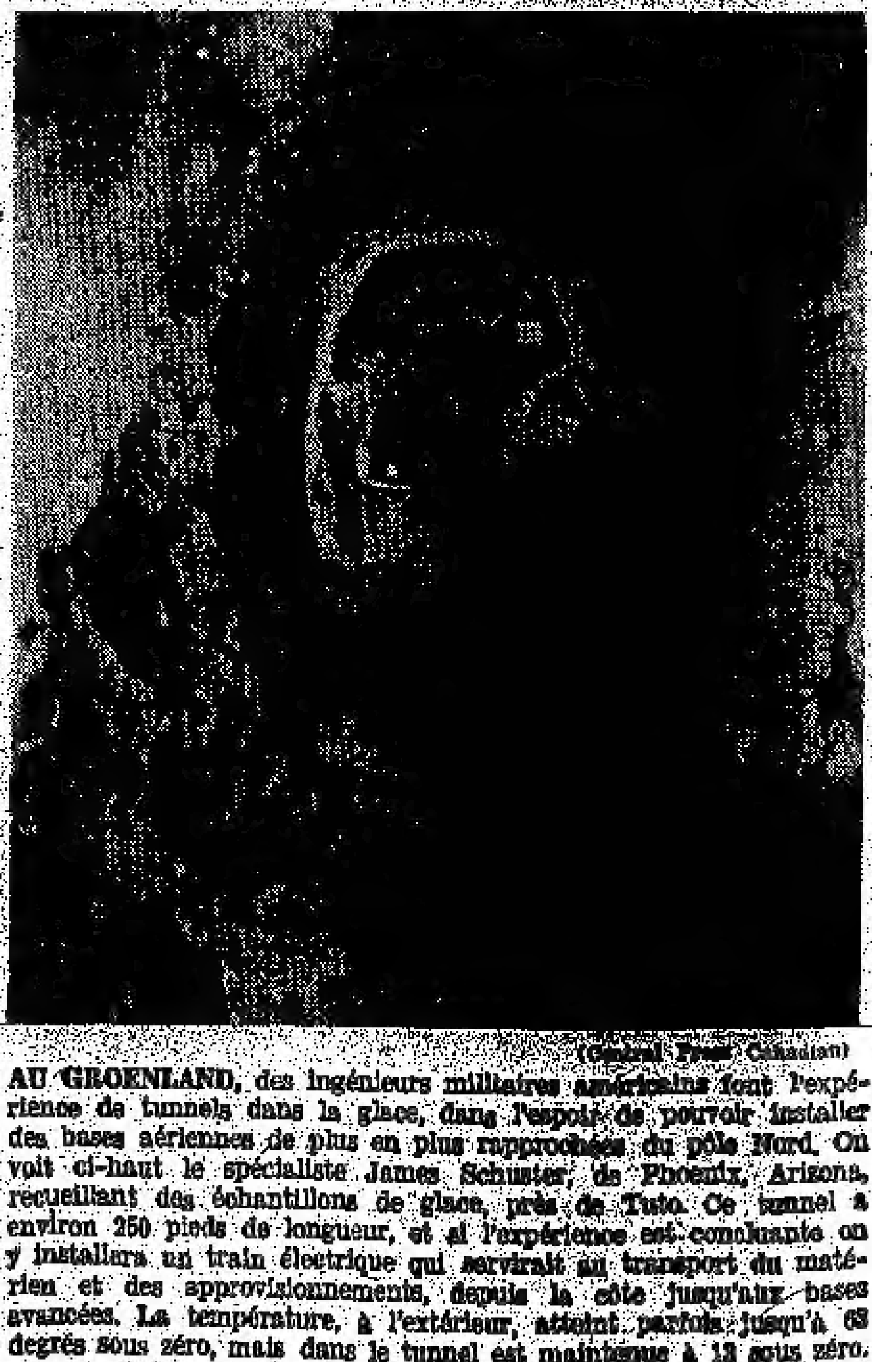

(Central Press Canadian)

AU GROENLAND, des ingénieurs militaires américains font l'expérience de tunnels dans la glace, dans l'espoir de pouvoir installer des bases aériennes de plus en plus rapprochées du pôle Nord. On voit ci-haut le spécialiste James Schuster, de Phoenix, Arizona, recueillant des échantillons de glace, près de Tuto. Ce tunnel a environ 250 pieds de longueur, et si l'expérience est concluante on y installera un train électrique qui servirait au transport du matériel et des approvisionnements, depuis la côte jusqu'aux bases avancées. La température, à l'extérieur, atteint parfois jusqu'à 63 degrés sous zéro, mais dans le tunnel est maintenue à 13 sous zéro.

L'AMI DU PEUPLE

JOURNAL INDEPENDANT DU NORD-ONTARIO
FONDE EN 1942 PAR CAMILLE LEMIEUX
Directrice: Yvonne Lemieux
122 rue Elm Sudbury, Ontario Tél. 8-0700

Journal au service des Canadiens-Français du Nord-Ontario

"L'Ami du Peuple" parait tous les Jeudis. Il est imprimé à notre atelier, situé à 122 rue Elm, Sudbury.
L'abonnement est de $3.00 par année.
(Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)

Vivre toujours dans les dettes?

La tendance à s'endetter pour se procurer des biens pas toujours essentiels, nécessaires, n'est point exclusive à l'Amérique. En Europe, le mal sévit aussi, prend des proportions. "Le Courrier de Genève" signalait le fait en parlant "des gens qui ne savent plus régler leurs désirs ni résister aux sollicitations lancinantes d'une publicité multiforme, et qui finissent par prendre le parti de vivre au-dessus de leurs moyens". Le même journal note que le nombre va grandissant de ceux qui "bloquent toutes leurs disponibilités et hypothèquent tout leur avenir par des engagements multiples, quitte à vivre de cervelas et de pommes de terre".

— "Je ne dis point, expliquait l'auteur de l'article, René Leyvraz, que tout achat à tempérament soit en principe condamnable... Mais l'intérêt bien compris de chacun, comme le bien commun, commandent qu'on s'avance sur ce terrain avec la plus grande prudence dès lors qu'il ne s'agit plus de véritables nécessités".

Dans la vie, des circonstances peuvent rendre inévitable un certain endettement. Mais, de là à être le jouet de désirs sans cesse exacerbés, il y a une marge. Quiconque ne sait pas contenir ses désirs à la mesure de ses disponibilités devient facilement esclave de besoins sans nombre. Encore une fois, le malheur est que beaucoup de gens de divers milieux s'accoutument à vivre dans les dettes; ou, en tout cas, recourent à toutes sortes de moyens, recommandables ou non, pour être en mesure d'acheter et d'acheter encore.

C'est ainsi que bon nombre de ménages veulent désormais toucher deux salaires. La femme, pour gagner elle aussi, se résigne à sortir de son foyer. Parfois même, hélas! l'on écarte l'enfant... "ou bien on le laisse aller à hue et à dia, tout en s'étonnant qu'il devienne indomptable". Etat de choses combien pénible et pour les individus, et pour la famille et pour la société!

Certains n'aiment guère à entendre parler de tempérance, de retenue, de contrôle de soi-même. Il n'empêche qu'en tout, même au chapitre des achats, la tempérance doit trouver place. L'économie actuelle a besoin de réformes, dit-on. Quoi qu'on puisse faire pour l'améliorer, il restera toujours telle chose irremplaçable que l'art de savoir se modérer!

L'ARBRE DE VIE FILM EN COULEUR POUR LES MOINS DE 10 ANS

Un jeune Père jésuite était chargé, à Lyon, de l'éducation religieuse de quatre cents "petits", les moins de dix ans. Comment donner à ces enfants leur première initiation chrétienne? Est-il possible de les faire entrer, par l'intime, dans la grande Histoire du salut? Le Père comprend les petits. Il pénètre d'emblée le jeu encore balbutiant, et cependant combien révélateur déjà, de leurs réactions sensorielles; il vit leurs tendances affectives; il sait leur merveilleuse plasticité. Il prend la Bible et commence à la lire, lentement, accompagnant sa lecture des mouvements, des gestes, des attitudes que le Livre inspiré attribue aux premières créatures humaines. Les enfants regardent, écoutent, imitent à leur manière. C'est-à-dire qu'ils suivent les gestes du Père et les reproduisent en les modifiant parfois, instinctivement. Les voici qui se lèvent, marchent, s'agenouillent, s'assoient... ils baisent la tête, étendent les bras... Le mouvement est toujours juste, adéquat. C'est cela: ils ont compris! Il faut qu'ils continuent! Huit mois durant, dans les cours et les salles de gymnastique, les classes d'Instruction Religieuse se passeront ainsi. L'intérêt ne faiblit pas et la compréhension s'affine. Le Père alors a conscience d'avoir touché le fond de l'âme du petit, devenu par le baptême l'Enfant de Dieu. Des témoins du jeu spontané, où l'âme des enfants s'est épanouie, pensèrent comme lui. Deux jeux scéniques accueillis d'enthousiasme par un auditoire d'enfants, puis de parents et d'éducateurs, emportèrent la décision: les petits seront filmés. Ainsi a pris naissance l'essai cinématographique, intitulé "l'Arbre de Vie". Ce n'est pas le film de l'adulte, c'est le film de l'enfant. Il faut le voir sous cet angle, dans son rapport à l'enfant et aux réalités surnaturelles que l'enfant, à sa manière, appréhende et traduit. Pour l'enfant, le film en musique et surtout "en couleurs" s'imposait. Sur les costumes de papier, les couleurs, aux rencontres parfois inattendues, presque toujours heureuses, éclatent, en effet, rutilantes, triomphantes. Les éléments décoratifs s'inspirent d'un symbolisme biblique aisé à suivre et à comprendre. Ce film de quarante-cinq minutes, 16m.m circule en France, fourni par différents organismes, comme Centre de Documentation sacerdotale, 19 rue de Varennes, Paris. On le verra sans doute bientôt au Canada.

PHOTOS DE MARIAGE

Appelez pour votre photo de mariage — Nous les prenons au studio, à la réception, dans Sudbury ou les places environnantes

STUDIO "ROYAL"

Prop. Pierre Guimond
676 Laforest à Kathleen — Téléphone: OS 3-6312

Les nouvelles en raccourci

JEUDI

Déclaré coupable d'avoir attaqué un policier, Neil Moffat fut condamné à 60 jours de prison par le juge Woodliffe. Quelqu'un avait averti la police qu'un homme flânait près de quelques autos stationnées sur la rue Drinkwater. Quand le policier John Sloan est venu arrêter Moffat, celui lui asséna un coup de poing sur la bouche et un coup de pied à la jambe. Traduit en cour, il plaida coupable mais dit ne pas se rappeler ce qui s'était passé.

Marcel Brunelle, du canton de Waters, fut trouvé coupable d'avoir vendu de la boisson à un Indien en dehors de la réserve et dut payer une amende de $50. Deux officiers de la gendarmerie royale, qui avaient suivi Gloria Solomon jusqu'à la demeure de Brunelle, lui firent ouvrir la valise de son automobile et y trouvèrent une caisse de bière que Solomon venait de recevoir de Brunelle. Solomon essaya de disculper son ami en disant que celui ne la lui avait pas vendu.

VENDREDI

Après avoir l'objet d'infensives recherches, James Rimer, 39 ans, d'Ottawa, filouteur d'autos, du du meilleur calibre, fut arrêté, tradui en cour sous 26 chefs d'accusations et condamné à 5 ans de pénitencier. Rimer s'était fait un métier de voler des automobiles à un endroit, et de les revendre ailleurs. Cinq ménages de McKim, qui avaient acheté une auto de Rimer, ont perdu une somme globale de $7300. Lorsque la police est venue confisquer leur véhicule volé dans des centres sud-ontariens.

★ — ★

Son honneur, le maire Léo Landreville a accepté le défi lancé par son confrère le maire Albert Bourgault, de Sturgeon Falls. Celui-ci a invité tous les maires du Canada à entrer en compétition contre lui dans un "marchoton" (concours de marche) qui aura lieu à Sturgeon Falls le 2 juillet. La course commencera sur la piste locale que les candidats devront franchir plusieurs fois et se terminera par une marche "cross-country". Le maire Landreville a déclaré que son confrère n'avait pas de chance. "J'ai les jambes un demi-pouce plus longues que lui", a-t-il dit.

SAMEDI

Un garçonnet de 5 ans David Kellf, fils de M. et Mme Alex Kelly, 88 rue Eyre fut transporté d'urgence à l'hôpital St Joseph vers 10.30 ce matin après avoir été frappé à la tête près de chez lui par un camion, conduit par Alphonse Lauzon, de Wahnapitae.

Les autorités de l'hôpital disent que son état est grave mais non critique. Le jeune garçon a subi une fracture du crâne, mais la gravité de cette fracture sera déterminée d'une façon plus précise lorsqu'on aura pris des radiographies.

★ — ★

Jean-Paul Bélanger du canton de Balfour, a reçu $1,379 plus les frais, lors d'un jugement, rendu par le juge Moorhouse, relatif, à une action faisant suite à une collision d'automobiles le 24 octobre dernier.

L'auto de Bélanger fut fortement endommagée lorsqu'elle fut heurtée près de Chelmsford, par une auto conduite par Roger Moreau, R.R. 1 Chelmsford. Le juge a déclaré que Moreau était le seul responsable de l'accident.

DIMANCHE

Le Mine-Mill vient de faire application auprès de la Commission des Relations Ouvrières de l'Ontario afin de soumettre à l'arbitrage leurs négociations avec l'Inco pour les contrats de travail pour l'année 1956-57. Le président du local 598, Mike Solski, a dit que les négociations en étaient rendues à une impasse, étant donné que les deux partis n'avaient pas pu s'entendre sur aucun point. Les deux principaux objectifs de l'union cette année sont une augmentation de 20¢ de l'heure et la retraite volontaire à 60 ans avec pension complète.

★ — ★

Bombay, une ville de 3,000,000 d'âmes, a été le théâtre d'émeutes, et cela pour la 2e fois en l'espace de 24 heures. Les émeutiers ont attaqué et blessé plusieurs membres du Congrès pan-Indien, le parti que dirige le premier ministre, M. Nehrou.

★ — ★

Deux cents employés d'une plantation de caoutchouc de l'île Carey, en Malaisie, ont décidé de ne plus parler, sourire ou rire, dans le but de forcer leurs employeurs de réengager trois de leurs compagnons congédiés, selon eux, pour activité syndicale.

LUNDI

Warner Jonker, 31 ans, 70 rue Regina, North Bay est à l'hôpital Général avec une blessure à la mâchoire, subie lorsqu'il tomba d'un échafaud en faisant de la construction au lac Quirke. Il était au service de la compagnie Inspiration Mining and Development. Les autorités de l'hôpital disent que son état n'est pas grave.

★ — ★

Les détectives de Sudbury sont à la recherche d'un homme qui commit un vol avec effraction au poste d'essence Sudbury Motors, rue Regent sud dans la nuit du dimanche au lundi. Le cambrioleur pénétra dans l'édifice en défonçant une fenêtre et le vol s'éleva à plus de $100. Les détectives disent qu'ils ont tout lieu de croire que le coupable est à Toronto.

MARDI

Des recherches intenses faites en vue de retrouver M. et Mme Allen Campbell de North Bay, disparus mystérieusement sur le lac des Truites depuis the 29 mai, ont été avivées aujourd'hui par la découverte d'une empreinte de pied près d'un chemin au bord du lac, ainsi que par les traces fraiches d'un camion. L'empreinte correspond à celle qu'aurait pu faire Mme Campbell.

Une femme non identifiée, qui demeure dans un camp près du lac, a dit à la police qu'elle avait vu un bateau vert sur le lac le jour de la disparition des Campbell. Elle a ajouté qu'il y avait un homme et une femme dans le bateau.

★ — ★

Un inconnu est entré dans le magasin de Mme Artilie Hoelzel, 94½ rue Elm, demanda une tablette de chocolat et la frappa à la tête au moment où elle se tourna pour le servir. Elle fut transportée à la clinique de l'Inco et dut recevoir deux points pour fermer la coupure.

Un passant a dit que l'inconnu souriait lorsqu'il est sorti en courant du magasin. La femme se mit à sa poursuite mais il réussit à s'évader.

MERCREDI

Harri Vondette, alias Jinns White, 35 ans, anciennement de Pembroke comparut devant le juge Woodliffe sous l'accusation de fraude mais son procès fut remis à plus tard. Vondette avait "embauché" 50 hommes à la fin de mai pour la construction d'une route imaginaire et en avait logé une douzaine à l'hôtel, les repas compris. La seule chose qu'il n'a pas faite, c'est de payer ces dépenses. Pendant les prochains 60 jours, il sera sous observation dans un hôpital mental.

★ — ★

Une aiguille défectueuse semble avoir été la cause du déraillement de 17 wagons à marchandises du Pacifique Canadien à Biscotasing ce matin. Personne ne fut blessé. Cependant les débris étaient éparpillés le long de la voie ferrée et l'on s'est hâté de faire venir des grues de Chapleau et de Cartier pour faire le déblayage. En attendant les trains sont forcés de passer sur les voies du Canadien National.

Echangez vos vieux lainages

POUR DES COUVERTURES DE LAINE

Le camion des **Lainages Victor Ltée** sera à **Sudbury, au Nord du Moulin à Fleur** sur la rue **Wilma**

Vendredi après-midi et dans la soirée du 22 juin

de 1 p.m. à 8½ p.m.

Les Lainages Victor Ltée
St-Victor de Beauce, P. Q."

La Page Agricole

Rédigé en collaboration avec l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens (Nipissing-Sudbury)

L'Association professionnelle

(Série de cours tirés du "Catéchisme de l'organisation corporative" du R. P. Richard Arès, s.j. Nos 289-290 de la publication mensuelle de l'Institut Social Populaire (2ième édition 1946 commentés et expliqués par le R. P. Albert Régimbal, s.j., aumônier de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens pour le diocèse du Sault-Ste-Marie.)

CONCLUSIONS: ORGANISATION de la Société(suite et fin)

Q.: Quelles conclusions pouvons-nous tirer des principes exposés dans ce chapitre?

R.:Nous pouvons, de ces principes, tirer deux conclusions:

1) Etant que la société est un organisme d'ordre moral, composé d'organes divers exerçant une fonction déterminée pour leur bien propre et pour le bien du tout, le régime d'organisation sociale par CORPS VIVANTS ORGANISES apparaît donc comme le régime vers lequel tend NATURELLEMENT la société civile;

2)Etant donné que la société professionnelle est l'un des organes naturels de cette société, elle exige donc un régime d'organisation sociale qui lui reconnaisse, en plus de l'existence, une certaine AUTONMIE pour remplir sa fonction naturelle: ce régime, nous allons voir, c'est le régime corporatif.

NOTE: Voici d'un éminent sociologue une page qui résume très bien ce chapitre préliminaire:

"Il y a sur la société deux conceptions absolument différentes. La première que j'appellerai matérialiste et mécanique. La seconde, vivante et organique. Pour les tenants du premier système, la société est une cohue d'atomes individuels, plus ou moins ingénieusement agencés par la main de fer de l'Etat, un mécanisme de rouage qui s'engrènent les uns dans les autres, et qui obéissent à l'impulsion d'un moteur central.

"Pour les autres, la société est un ensemble de groupes vivants, lumineusement coordonnés en vue de la fin générale, ayant chacun sa fonction propre et son autonomie relative.

"Regardons, non point au dedans de nous des abstractions vides de réalité, mais devant nous les choses elles-mêmes, telles qu'elles se développent au cours de l'histoire, et nous verrons que la société est un IMMENSE ORGANISME CORPORATIF à partir de cette première corporation naturelle et nécessaire qu'est la famille jusqu'à la grande corporation, l'Etat, en passant par ces corporations intermédiaires, filles de la première, origine de la premières les municipalités, les provinces, sans oublier les associations professionnelles qui groupent les hommes voués aux mêmes occupations, ayant, par conséquent, les mêmes intérêts.

"Entendu dans son sens large et élevé, le REGIME CORPORATIF EST LE REGIME NATUREL DE LA SOCIETE HUMAINE." (R.P. de Pascal)

QUESTION: En guise de conclusion à cette première section de nos cours, il me semble que nous pourrions demander à nos membres en assemblée d'essayer s'exprimer en leurs propres mots ce qui est, d'après la doctrine sociale de l'Eglise, la façon naturelle d'organiser la société humaine.

SOUPER AUX FRAISES

ET

SPAGETTI ITALIEN

Dimanche le 17 Juin

à

ALBAN

au profit de l'Eglise

Prenez la route 69 — 35 milles de Sudbury

Nouvelles

VAL-RITA

Le secrétaire de la Fédération de l'U.C.F.O. du diocèse de Hearst, M. Laurent Fortin, nous transmet l'invitation suivante qui intéressera, sans doute, tous les membres de l'Union des Cultivateurs de la région Nipissing-Sudbury: "La Fédération de l'UC.F.O. du diocèse de Hearst, me demande de vous transmettre une invitation à notre prochain congrès diocésain. Il aura lieu à Moonbeam, le 28 août 1956. Nous vous serions reconnaissants de transmettre notre invitation aux principaux organisateurs de votre U.C.C.F.O. Ils seront bienveuns aussi nombreux qu'ils le voudront. Le thème du congrès est: l'organisation de la profession."

Tous ceux qui seraient intéressés à se rendre au congrès de nos confrères du diocèse de Hearst sont priés de communiquer avec le secrétaire régional, M. Lucien Cazabon de Cache Bay.

FIELD

Une présence très imposante se rendait récemment à une conférence très pratique et très apprécié présentée par M. l'agronome F. Millette. Nous croyons que ce genre de conférence serait des plus utiles à nos membres si nos techniciens en agriculture pouvaient nous rendre ce service. En remerciant M. Millette les membres ont exprimé le désir de le revoir bientôt au syndicat de Field.

Il a été proposé par M. Hubert Lavergne et secondé par Emile Labelle que le Comité Régional de l'U.C.F.O. fasse les démarches nécessaires pour obtenir les services d'un vétérinaire bilingue pour notre région. Cette proposition fut acceptée à l'unanimité. Deux autres propositions furent passées et soumises au Comité Régional; la première, à l'effet d'approcher le département des chemins pour obtenir l'érection d'une clôture le long du chemin entre Field et Desaulniers; la seconde, que l'on demande au Département d'Agriculture d'Ontario de défrayer le transport de la chaux dont les cultivateurs ont besoin pour leur ferme.

VERNER

L'assemblée exprima l'opinion qu'il serait utile à tous les membres de l'Union de recevoir des mots d'ordre de la direction de l'Union pour tout ce qui concerne les problèmes d'administration régional, par exemple: mots d'ordre aux producteurs de pulpe; etc.

Le Pain

Il est né! Gloire au feu créateur et divin
Car, dans le four profond clos comme un tabernacle
Le feu, seul et secret en mûrissant le pain
Vient de consommer le miracle!
Une dernière fois le blé, qui ne meurt pas
A d'augustes douleurs s'est offert en victime;
Victorieux enfin de ce dernier combat
Il naît à son destin sublime.

Il a conquis enfin la suprême bonté.
Le pain, chair de sa chair et fleur de sa substance
Se révèle, incarnant le blé ressuscité,
Sous ses obscures apparences.
Car il a dépouillé tout vaine splendeur;
Son aspect est sans gloire, et ses traits sans prestige,
Et nos yeux ne voient pas l'éclat intérieur
Que dérobe l'humble prodige,

Pourtant, sitôt qu'il naît, l'âme qu'il porte en soi
Atteste la vertu dont elle surabonde;
A peine délivré du four qui le reçoit
Dans son ombre ardente et féconde.
Le pain mystérieux livre au vent voyageur,
Et mêle à la lumière et sème par l'espace
La subtile, la chaude et vigoureuse odeur
Qu'exhale son être vivace.

Reconnaissant l'esprit des beaux épis défunts,
La terre le respire et tressaille ravie
— Et les hommes joyeux hument dans ce parfum
Le parfum merveilleux et profond de la vie.

Louis MERCIER

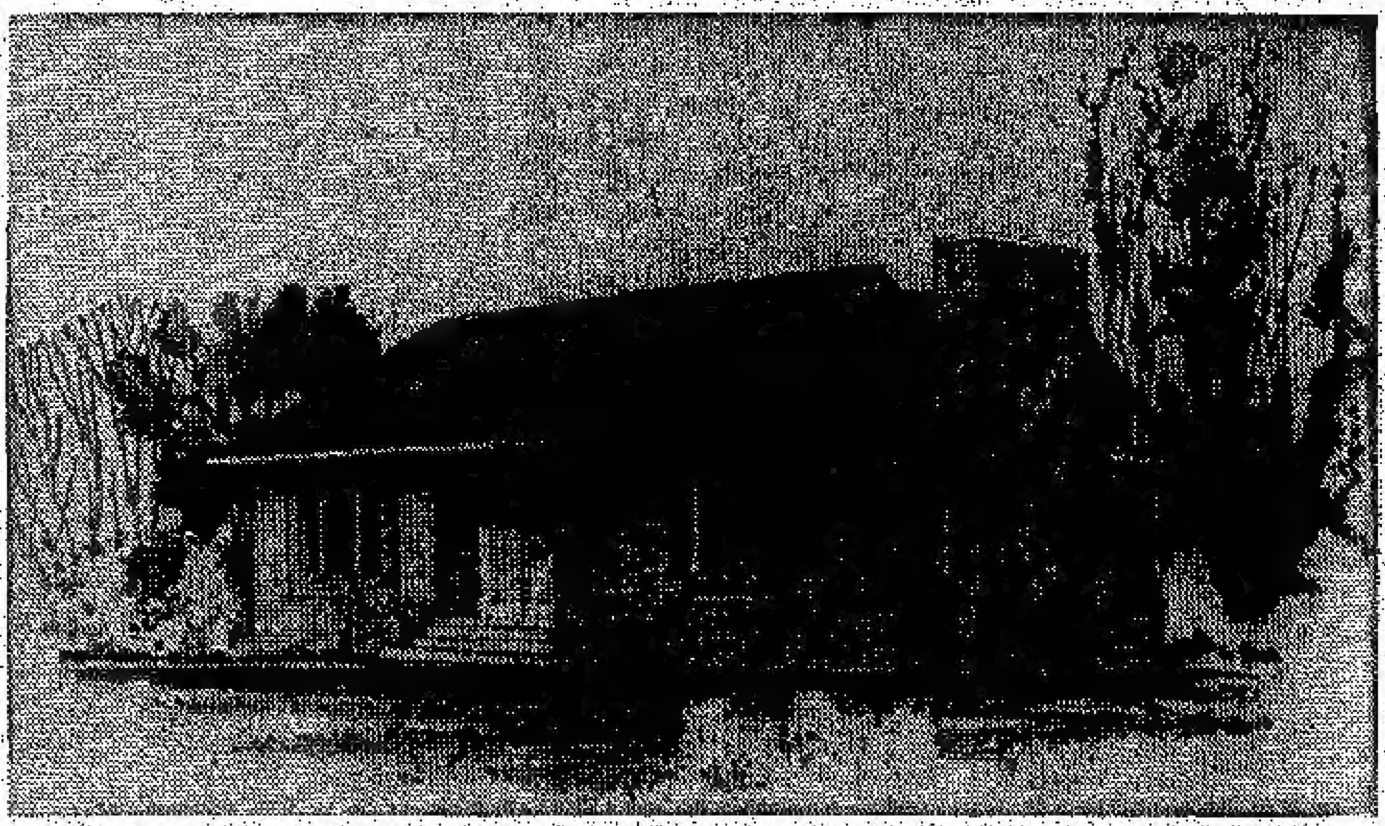

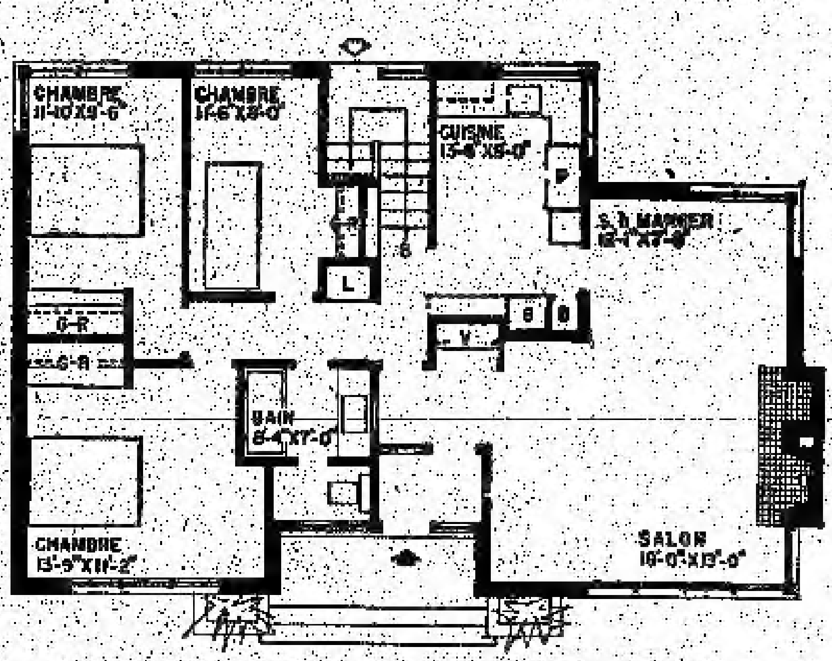

MODÈLES DE MAISONS LNH — L'apparence spacieuse de ce bungalow à trois chambres dessiné par P. Meschino, architecte de Toronto, devrait être d'un attrait particulier pour plusieurs futurs propriétaires. La grande cheminée, les larges fenêtres et l'entrée impressionnante rehaussée de deux carrés de plantation, contribuent tous à un extérieur attrayant.

L'architecte a pris un soin particulier dans la distribution de l'espace à l'intérieur, en séparant bien les chambres du reste de la maison. L'emploi efficace qu'il a fait des fenêtres d'angle, assure un bon éclairage du salon-salle à manger, lequel contient un foyer avec âtre en tuile, servant de point de départ pour la disposition du mobilier. La cuisine bien conçue, contient une suffisance d'armoires, et elle est facile d'accès de la salle à manger et de l'entrée arrière. Une autre particularité est le compartiment séparé dans la salle de bain.

Cette maison a une aire de parquet de 1,268 pieds carrés et un cubage de 27,000 pieds. Elle mesure à l'extérieur 48 pieds sur 29 pieds. Les plans de cette maison désignée comme modèle 250, peuvent être obtenus à un coût minimum, de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.

NOS PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

Plomberie — Chauffage
Installation et Réparations de toutes sortes
HUBERT GUENETTE
316, rue Draper Sudbury
Tél.: OS 3-8890

A. FOURNIER
ASSURANCES
— LIMITEE —
• Etabli en 1895 •
FEU — AUTO et AUTRES
• Prêts sur Hypothèques •
11 ELM EST. TEL.: OS 5-7546

DESMARAIS - PARISIEN
Comptables agréés
Edifice Mackey-Sudbury OS 4-1939
Chambres 310, 311, 312
103 Main — Sturgeon Falls — 685

Nickel Tire Service
Gérard Boulet, Prop.
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
Agent pour
DOMINION TIRES & TUBES
25, rue Beech

DR BENOIT LAVOIE
Chirurgien Dentiste
47 rue Elm E. — Chambre 201
Tél. Bur.: OS 3-3943 Sudbury
Rés.: OS 5-7971 Ontario

Transport Delongchamp
Compagnie Ltée
Service de déménagement
Local et Longue Distance
20 Lorne, Sudbury Tél.: OS 5-5611

LACOURCIERE & LACOURCIERE
AVOCATS
77 rue Elm Sudbury, Ont.

DESMARAIS & KINSMAN
AVOCATS & NOTAIRES
J. N. Desmarais, C.R.
G. F. Kinsman, B. A.
R. B. Warren, B. A.
102 Edifice Mackey Tél.: OS 5-7521

Heiskanen Jewellers
• HORLOGER
• DIAMANTAIRE
• BIJOUTIER
5 - 7 rue Durham N.
Tél.: OS 5-6852
Sudbury

CITY
Cleaners & Dyers
Modifications - Réparations
Tél.: OS 5-5655
2e Bureau 50 Cedar
ATELIER, 287 Kathleen, W.

DR. RAOUL HIPPOLYTE
19 rue Durham N.
Bur. OS 3-5190 • Rés. OS 3-7216
2 h. à 5 h. p.m.
Spécialiste diplômé en chirurgie du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada.

J. L. McMAHON
Avocat — Notaire
401 Edifice Mackey Tél.: OS 36407

Votre distributeur ESSO du nord de la ville
Pneus et batteries ATLAS
Service de toute sorte
Poste d'Essence Poulin
681 Ave Notre Dame Tél. OS 5-8190

LEBEL & FILS
• Nettoyeurs
• Teinturiers
142
OS 5-7517 rue EYRE

A Vendre
LOTS A VENDRE
Bonne localité, près de deux magasins et de l'école.
A Vendre à Vos Conditions
(CHOIX ENTRE 250 LOTS)
Nous garantissons que vous aurez de la bonne eau sur chaque terrain
Prix: $ 450 à $ 500
S'adresser à René Guillet, Guilletville, 40 Chemin Capreol
Courrier délivré à la porte
OS 4-8338

Salon de Barbier
LaSalle
prop. Roland Falardeau
349 Chemin Capreol
New Sudbury
OS 8-8278

Noëlville

Va et Vient

M. et Mme Oscar Mayer, et leur famille Donald, Lucille, Yvonne et Richard, et Mlle Diane Carrière, visitaient leurs deux filles religieuses chez les Filles de la Sagesse, à Sturgeon Falls, Jeudi jour de l'Ascension. Elles sont Révérende Soeur Robert de Marie, (née Jeannine Mayer) au couvent Notre Dame de Lourdes et Soeur Roger Marie de Noël (Thérèse Mayer) garde-malade à l'hôpital St-Jean de Brébeuf.

Mme Ernest Roméo Chartrand est patiente à l'hôpital St-Jean de Brébeuf Sturgeon Falls.

Mme veuve Armand Dupuis de Sudbury est maintenant résidente à Noëlville.

M et Mme Léo Veulette et leur famille de Sudbury passaient la fête des Mères chez Mme François Pedneault.

Madeleine Beaulne, fillette de M. et Mme Alfred Beaulne est de retour dans sa famille après un séjour à l'hôpital St Joseph à Sudbury où elle a subi une grave opération. Elle est maintenant en bonne voix de convalescence.

M. et Mme Ernest Beaulne et leurs enfants Jacques, Claire et Gilles de Sudbury visitaient M. et Mme Alfred Beaulne dimanche dernier.

M. et Mme Ephrem Barbier de Sudbury passaient la journée de dimanche chez M. et Mme Adolphe Routhier.

M. et Mme Arthur Cull sont de retour à leur camp d'été à Wolsely Bay après avoir passé l'automne et l'hiver en Floride.

M. et Mme Bill Lock et leur famille de Copper Cliff passaient la fin de semaine à leur chalet à Wolsely Bay.

M. et Mme Gérald Guy et leur famille demeurant à Sudbury, sont maintenant résidents à Noëlville. Ils ont acheté la propriété de M. Delphis Futry.

Mme Albert Doré de Burwash, son fils Armand de Toronto et Mlle Dolorès Porlier visitaient M. et Mme Hervé Daoust.

M. et Mme Hervé Daoust et leurs fillettes Carmen et Suzanne, Mlle Marcelle Vaillancourt, Mme Donald Daoust et sa fille Monique, Mme Albert Doré, Armand Doré de Toronto, Mlle Dolorès Porlier, assistaient tous à la graduation de Claudette Daoust qui eut lieu au couvent Notre Dame de Lourdes à Sturgeon Falls. Claudette est la fille de M. et Mme Hervé Daoust.

M. et Mme Raymond Dionne et leur bébé Madeleine de Sudbury, M. et Mme Victor Carrière et leurs enfants Daniel et Lucie de Alban visitaient M. et Mme Noël Dionne à l'occasion de la Fête des Mères.

M. et Mme Antonin Larose, leur bébé Richard et leur fillette Claudette de Sudbury visitaient M. et Mme René Bigras à l'occasion de la fête des mères.

Mme Paul Dionne, est partie pour Lively où elle demeurera chez sa fille Mme Gérald Pigeon, pour quelques temps de convalescence.

Nouveau chef à la marine canadienne

(Photo Central Press Canadian)

Au cours d'une brève cérémonie, au quartier général de la marine à Ottawa, le vice-amiral E.-R. Mainguy (à gauche), a souhaité la bienvenue à son successeur, le contre-amiral H. G. DeWolf, comme chef de l'état-major naval. Promu au rang de vice-amiral en assumant son nouveau poste, le nouveau chef était auparavant président de l'état-major conjoint canadien à Washington. Le vice-amiral Mainguy, a pris sa retraite après avoir été chef de l'état-major naval depuis le 1er décembre 1951.

MOTS CROISES No 12

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1								■			■
2							■				
3				■		■					
4											■
5								■		■	
6					■					■	
7		■					■				
8					■				■		
9			■			■					
10							■	■			
11	■				■						

HORIZONTALEMENT

1 — Etat d'une terre labourable qu'on laisse reposer — Article simple.
2 — Drap plié que l'on place sous un malade — Qui n'est ni ecclésiastique, ni religieux.
3 — Conjonction qui marque la preuve — Capitale de l'Egypte.
4 — Sorte de houx qui croit particulièrement sur les monts Apalaches.
5 — Assassin gagé.
6 — Personne qui fait preuve de snobisme — Mari de Bethsabée.
7 — Parcourir des yeux — Borne, lisière.
8 — Amas de paille qu'on met pourrir avec le fumier — Meuble où l'on se couche — Deux consonnes.
9 — Conjonction — Négation — Couper ras le poil.
10 — [illegible] les étoffes des noeuds [illegible]
11 — [illegible] — Sorte [illegible]

VERTICALEMENT

1 — Bavardage fatigant à entendre.
2 — Sorte de teinture qu'on emploie pour l'impression de l'indienne — Vase de forme variable.
3 — Mouvement en rond qu'on fait exécuter à un cheval — Métal jaune.
4 — Monologisme imitant le rire — L'un des plus célèbres lieutenants de César dans les Gaules.
5 — Première expérience qu'on fait d'une chose — Voyelles jumelles.
6 — Note de la gamme — Inhumain — Nom du soleil, chez les Egyptiens.
7 — Tendrement aimé — Conjugaison.
8 — Laïque — Lettre grecque.
9 — Relatif à la laine — Condiment.
10 — Nid des oiseaux de proie — Taille la tête des arbres.
11 — Démonstratif — Genre d'ombellifères aroïacées comprenant des plantes [illegible]

No 12
SOLUTION DES MOTS CROISES

J	A	C	H	E	R	E	■	L	A	■
A	L	A	I	S	E	■	L	A	I	C
C	A	R	■	S	■	C	A	I	R	E
A	P	A	L	A	C	H	I	N	E	■
S	I	C	A	I	R	E	■	I	■	L
S	N	O	B	■	U	R	I	E	■	I
E	■	L	I	R	E	■	O	R	E	E
R	U	E	E	■	L	I	T	■	T	R
I	R	■	N	E	■	R	A	S	E	R
E	N	O	U	E	R	■	■	E	T	E
■	E	R	S	■	A	T	E	L	E	S

LISETTE
Par Paul ROBINSON

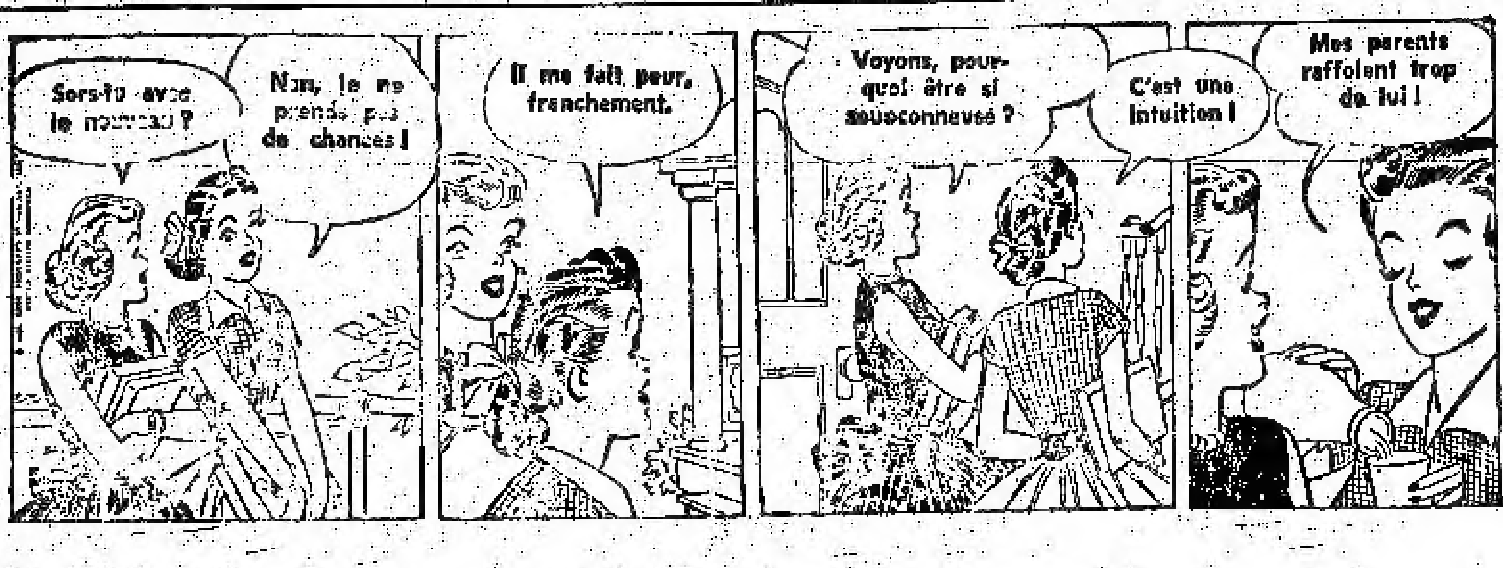

Campagne pour franciser le vocabulaire technique

L'Union culturelle française, au Canada, a décidé de lancer et de soutenir en permanence une campagne en faveur de l'utilisation de termes techniques français. L'Union désire aussi instituer une journée annuelle de langue française. Ces deux objectifs furent fixés à l'issue de leur dernière journée d'étude.

Le vocabulaire technique est le plus massacré de notre langue dans le milieu canadien-français. Et les participants à la journée d'étude ont conclu qu'il s'agissait en somme d'ignorance et de paresse. Ils décidèrent donc d'entreprendre une campagne active et permanente dans le but d'apprendre aux gens qu'il existe un vocabulaire technique en français et qu'il vaut la peine de l'utiliser.

L'effort sera surtout fait dans les écoles publiques de l'enseignement primaire et dans les écoles d'arts et métiers.

Les participants furent unanimes à souhaiter que tous les moyens soient utilisés pour franciser les termes techniques. L'UCF fera des démarches auprès de toutes les autorités des milieux de l'enseignement et de la culture. On tentera aussi de créer, à la télévision, un programme d'information sur le vocabulaire technique français.

Les participants ont aussi adopté la résolution que l'UCF institue une "journée annuelle de la langue et de la culture françaises", journée qui aurait essentiellement pour but de faire prendre conscience aux Canadiens français de l'universalité du fait culturel français.

Annonces Classées

AGENTS DEMANDES

Homme pour voyager régulièrement parmi Consommateurs et vendre dans Sudbury et les environs. Temps partiel ou plein temps. Relations permanentes avec manufacturier important. Brasseur d'affaires seulement. Téléphonez à Arthur Brulé, OS 4-1048.

ON DEMANDE REPRESENTANTS SERIEUX

comme vendeurs à plein temps ou partiel, pour vendre bijouterie en gros. Demandez notre catalogue '56. Vous payez le prix du gros, aucun stock à supporter, aucune expérience requise.

LES AGENCES ECONOMIQUES
Case postale 154
Hull, P.Q.

AGENTS DEMANDES

Bons territoires pour personnes voulant réaliser de $50 à $75, par semaine en vendant 225 produits garantis: toilette, médecines, domestiques, culinaires, thé, café. Bonne commission. Travail intéressant. $18. requis. JITO: 5130, rue St-Hubert, Montréal

HOMMES DEMANDES

Convertissez vos heures de loisirs en $$. Devenez notre détaillant dans: Capreol, Chapleau, Copper Cliff, Creighton Mine, Espanola, Chelmsford. Temps plein ou partiel. Détails sur demande à: Dept. R.

FAMILEX, Station C, Montréal

SOUDEURS DEMANDES

Travail sur demande. Plan d'hôpital et d'assurance. Semaine de 45 heures.

TIMBERLAND MACHINES LTD
Woodstock, Ont.

Pour le meilleur confort essayez TORIDHEAT

1. L'unité TORIDHEAT Modèle ORA-air climatisé est enfermé dans un joli cabinet, durable, facile à nettoyer, fini émail.
2. Plus grande économie d'huile avec le bruleur rotatif Wall Flame.
3. FILTRE facile à remplacer, très efficace.
4. Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.
5. Le contrôle facile avec thermo-rhéostat. Humidificateur Vapo-glass avec un peu d'extra.

Voyez-les chez

Morrison Plumbing & Heating

164 rue Elgin, Sud, Tél.: OS 4-0709

Contre le cancer

(Central Press Canadian)

LE DR GORDON MURRAY, éminent chirurgien de Toronto, vient d'exprimer l'espoir qu'on disposera bientôt d'un vaccin pour prévenir ou guérir le cancer. En général, les médecins n'acceptent pas la théorie que le cancer peut être évité par la vaccination. Mais le Centre de recherches médicales Gardiner, dont le Dr Murray est directeur, assure qu'elle a enregistré certains succès dans cette direction.

Noëlville

M. et Mme Emilien Mayer et leurs enfants Marielle et Bernard de Sturgeon Falls visitaient leurs parents et amis en fin de semaine.

M. et Mme Hector Villeneuve de Sudbury visitaient M. et Mme Arthur Villeneuve et la famille en fin de semaine.

M. et Mme Percy Mayer sont de retour à leur camp d'été au Lac de la Truite après avoir passé l'hiver à Détroit.

M. et Mme Peter Marke et leurs enfants Linda et Hélène de Sudbury passaient la fin de semaine chez M. et Mme Léon Pitre.

Mme Hervé Guy de Sudbury passait une semaine chez mme Clovis Séguin.

M. et Mme Charles Desmarais et leur fils Charles Jr. de Sudbury visitaient M. et Mme Anthime Rancourt.

Roger Pitre, étudiant au philosophie 1ière année au Collège Sacré-Coeur de Sudbury, passe un mois dans sa famille. Il est le fils de M. et Mme Léon Pitre.

Denis Boileau étudiant au Collège Sacré Coeur de Sudbury passe un mois chez M. et Mme Anthime Rancourt.

M. Elger Pitre, qui était commis à la Coopérative de Noëlville est parti pour aller, travailler comme gérant à la Coopérative de Verner.

M. et Mme Joseph Vaillancourt visitait leur fils Guy étudiant au Collège Sacré-Coeur de Sudbury et assistaient à la prise des rubans au Collège.

THE BOARD OF TRUSTEES
of the
ROMAN CATHOLIC SEPARATE SCHOOL
in THE TOWN OF BLIND RIVER
BY-LAW No. 2

A by-law of the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School in the Town of Blind River to authorize the borrowing of $160,000 upon debentures for the construction and equipment of a new school.

WHEREAS it is deemed expedient to borrow for the purpose of constructing and equipping of a new school building the sum of One Hundred and Sixty Thousand Dollars ($160,000) upon the credit of the Board of Trustees of the Roman Catholic Seperate School in the Town of Blind River.

AND WHEREAS the site on which the school is to be erected has been approved by the majority of the school supporters expressed by a resolution passed at a special meeting called for that purpose.

AND WHEREAS the Department of Education by letter dated the 7th day of October, 1955, has given tentative approval of the proposed school for Legislative purposes up to but not exceeing One Hundred and Sixty Thousand Dollars ($160,000) subject to the conditions set out in the said letter.

AND WHEREAS it is expedient to make the principal of the said debt repayable in annual instalments during the period of 20 years next after the date of the issue of such debentures, and that the said debentures shall bear interest payable annually at the rates shown in the third column of Schedule "A" attached to this by-law.

AND WHEREAS by Order dated the 11 day of April 1956, the Ontario Municipal Board has approved the purposes of the said borrowing and the passing of this debenture by-law;

AND WHEREAS the amount of the whole rateable property for Roman Catholic Separate School purposes in the Town of Blind River, according to the last revised assessment roll thereof, is $383,590.

AND WHEREAS the amount of the existing debenture debt of the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate School in the Town of Blind River is $ nil, and no part of the principal or interest of such debt is in arrears;

THEREFORE the Board of Trustees of the Roman Catholic School in the Town of Blind River ENACTS AS FOLLOWS;

1. For the purpose of constructing and equipping a new school, the Board of Trustees shall borrow on the credit of the said Board of Trustees a sum not exceeding One Hundred and Sixty Thousand Dollars ($160,000) and shall issue debentures therefor.

2. The debentures shall be dated September 30th, 1957, be issued at one time, and shall be payable with interest in annual instalments during the period of 20 years next after the date of issue thereof, and the rate of interest and the respective amounts of principal and interest payable in each of such years shall be as designated in Schedule "A", hereto annexed, which is hereby declared to be and form part of this by-law.

3. The debentures shall be payable as to both principal and interest in lawful money of Canada, an shall be payable at the Royal Bank in the Town of Blind River, Ont., or at the principal office of the said Bank in the City of Toronto.

4. The said debentures shall be sealed with the seal of the Corporation and signed by the Trustees and by the Secretary-Treasurer. The said interest coupons shall be signed by the Secretary-Treasurer and his signature thereon may be written, stamped, lithographed or engraved.

5. Commencing in the year 1957 and thereafter in each year in which an instalment of principal of the said debt and interest becomes due, the Board of Trustees shall levy and collect the specific sum shown for the respective year in the fifth column of Schedule "A". Such sum shall be levied and collected by a special rate therefor over and above all other rates, in the same manner and from the like persons and property, by, from, upon or out of which other separate school rates may be levied and collected and from all former séparate school supporters liable for the said debentures.

6. The said sum of One Hundred and Sixty Thousand Dollars ($160,000) so borrowed and interest thereon, and the said debentures shall be and the same are hereby made a charge upon the schoolhouse property and premises or any other real or personal property vested in the Board, or upon the separate school rates hereafter imposed by the said Board, and any ratepayer who is a separate school supporter at the time when the loan is effected on the security of the property or rates shall, while resident within the section or municipality within which the separate school is situate, continue to be liable for the rate to be levied for the repayment of the money so secured until the said debentures together with interest thereon shall have been fully paid and satisfied.

READ a first and second time this 6th day of February, A.D. 1956.

(Signed) Jean Pigeon, M.D.
CHAIRMAN
R. T. Cavanagh
TRUSTEE
E. M. Skillen
TRUSTEE
D. J. Leclair
SECRETARY-TREASURER

READ a third time and finally passed this 6th day of February A.D. 1956.

Jean Pigeon, M.D.
CHAIRMAN
R. T. Cavanagh
TRUSTEE
E. M. Skillen
TRUSTEE
D. J. Leclair
SECRETARY-TREASURER

BLIND RIVER ROMAN CATHOLIC SEPARATE SCHOOL
SCHEDULE "A"
BY-LAW NO 2

YEAR	PRINCIPAL	RATE	INTEREST	TOTAL
1	4,700.00		8,730.75	13,430.75
2	4,900.00		8,495.75	13,395.75
3	5,100.00	5%	8,250.75	13,350.75
4	5,400.00		7,995.75	13,395.75
5	5,700.00		7,725.75	13,425.75
6	6,000.00		7,440.75	13,440.75
7	6,300.00		7,125.75	13,425.75
8	6,600.00	5¼%	6,795.00	13,395.00
9	7,000.00		6,448.50	13,448.50
10	7,400.00		6,081.00	13,481.00
11	7,800.00		5,692.50	13,492.50
12	8,300.00		5,263.50	13,563.50
13	8,700.00	5½%	4,807.00	13,507.00
14	9,200.00		4,328.50	13,528.50
15	9,700.00		3,822.50	13,522.50
16	10,200.00		3,289.00	13,489.00
17	10,800.00		2,702.50	13,502.50
18	11,400.00	5¾%	2,081.50	13,481.50
19	12,100.00		1,426.00	13,526.00
20	12,700.00		730.25	13,430.25
	160,000.00		109,233.00	269,233.00